

# INFO PARENTS N ° 1

Philippe ROBIN, Principal du collège E. Combes

à tous les parents d'élèves du collège 09/09/2019

**Nous souhaitons à tous les élèves ainsi qu'à leurs parents une bonne rentrée scolaire.**

**Horaires d'ouverture de la grille du collège :** les portes du collège sont ouvertes tous les matins à

**7h45 (pour les cours à 8h)**

**8h20 (pour les cours à 8h25)**

**8h50 (pour les cours à 8h55).**

**Nous demandons également aux élèves de ne pas s'attrouper devant le collège le matin et le soir pour des raisons de sécurité.**

**Nous les invitons à rentrer au collège dès l'ouverture des grilles.**

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir en **informer le service de la vie scolaire, au n° de téléphone direct : 05 46 92 30 01**

**Transports scolaires :** les horaires et circuits de ramassage scolaire ont changé sur certaines lignes. Certains retours vers 16h15/30 ont été supprimés, ce qui va obliger beaucoup d'élèves à attendre jusqu'à 17h15/30 le départ de leur bus.

Se rendre sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr>

**Précisions sur les différents régimes de sortie :**

**Carnet vert :** autorise un élève à sortir plus tôt en cas d'absence non prévue d'un professeur, sans obligation d'en informer sa famille.

**Carnet orange :** l'élève doit être au collège selon son emploi du temps habituel (annuel). Il ne peut pas sortir seul du collège avant l'heure prévue par son emploi du temps en cas d'absence d'un professeur. Pour sortir avant l'heure prévue, il faut remplir le coupon vert "sortie exceptionnelle" dans le carnet.

**Carnet rouge :** oblige l'élève à être présent au collège du matin au soir, dès 8h ou 9h, et jusqu'à 16h ou 17h au choix des parents, quel que soit son emploi du temps. Pour sortir avant, il faut remplir le coupon vert "sortie exceptionnelle" dans le carnet.

**Circulation aux abords du collège :**

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne se garer que sur les emplacements autorisés, afin de permettre la libre circulation des élèves qui entrent et sortent du collège matin midi et soir. En raison du nombre très limité de places à proximité du collège, il est possible de stationner sur la place de la Marronnière située à 100 m, ou cours Alsace Lorraine.

**Bourses de collège :** Les demandes sont à faire avant le **17 octobre 2019**. Elles devront désormais se faire en ligne en vous connectant sur I-CART avec vos identifiants (site : <http://ent.ac-poitiers.fr/>) - *Voir ci-dessous*.

**Il est aussi possible de constituer à tout moment de l'année un dossier de fonds social. Le collège dispose à cet effet d'une assistante sociale scolaire :** Mme COUVIDAT, qui assure une permanence au collège un jour par semaine (le mardi). Les demandes de rendez-vous sont à prendre auprès de Mme LIGNAT (CPE) ou au secrétariat.

Cette année, la plupart des **factures** de demi-pension vous parviendront par mel sur l'adresse que vous nous avez communiquée.

**Photos de classe :** Elles auront lieu **lundi 16 septembre** ; un planning de passage sera établi.

**Parents - délégués :** le collège a 20 divisions cette année, et un dispositif ULIS (pour un effectif total de 501 élèves). Nous espérons que chaque classe pourra être représentée par au moins un parent délégué aux conseils de classe. Vous pouvez pour cela vous rapprocher des fédérations de parents (FCPE et PEEP).

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'administration auront lieu le **vendredi 11 octobre**, au collège ou par correspondance.

**Devoirs faits :** Nous mettons en place le dispositif « Devoirs faits » courant septembre. Un créneau sera proposé en face de chacune des heures de permanence de vos enfants. Il sera inscrit dans l'EdT pour qu'ils puissent bénéficier de cette aide dans une salle dédiée encadrée par un professeur, un assedu ou un AVS.

**Suivi de la scolarité de votre enfant par internet et démarches en ligne :**

1- Rappel : le site internet du collège est à l'adresse : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-ecombes-pons/>

De nombreuses informations y sont diffusées dans sa partie centrale, ainsi que des fichiers téléchargeables qui seront proposés au fur et à mesure de l'avancée de l'année scolaire (ainsi que via Pronote).

2- **Connexion au portail I-CART :** I-CART vous permet d'accéder à un ensemble de services en ligne, dont PRONOTE, et les demandes de bourses notamment.

**Pour vous connecter sur I-CART :** se rendre sur le site : <http://ent.ac-poitiers.fr/> ou cliquez sur I-CART depuis le site du clg puis sélectionner Education Nationale puis Parents d'élèves puis saisissez vos identifiants de connexion (lesquels vous ont été distribués cette semaine pour les nouveaux élèves, les mêmes que l'an derniers pour les autres élèves).

Vous êtes alors connecté à votre espace I-CART, qui vous permet d'ouvrir PRONOTE (plus besoin de mettre d'autres identifiants). Pour accéder aux autres services en ligne, vous devrez cliquer sur l'onglet **Téléservices**, qui vous permettra d'accéder aux demandes de bourses (Bourse de collège), au livret scolaire unique, etc ...